

PROCES VERBAL DE SEANCE DU

8 Juin 2026 à 20h00

Président de séance : Mme PECHEYRAN Valérie

Secrétaire de séance : Nicolas Mugain

Présents Valérie Pecheyran, Nicolas Mugain, Fabien Fouquet, Serge Lanouilh, Adeline Cerdan, Aurélie Drapeau, Nathalie Hourcq, Olivier Pedelabat, Marion Larrouturnou, Ketty Rolland, Guillaume MARQUE, Jacqueline ANTONIO, Jonathan Hubert

Excusés : Olivier SOUBIES, Valérie Sainte-Fauste

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

PV approuvé à l'unanimité.

2/ Fêtes de Thèze 2026

- LICENCE IV : réglementation vue avec les services de la Préfecture. Il conviendra de la mettre à disposition du comité des fêtes pour le Week end des fêtes. Le Président de son côté passera le permis d'exploitation auprès de l'UMIH et demandera en suivant une mutation en Mairie. L'ensemble des documents seront transmis en préfecture et Gendarmerie de Thèze.
- Maison Corp: les travaux de chape ont été faits semaine dernière. Les employés communaux vont encore retirer du matériel qui était stocké sur place. Le Comité pourra récupérer le local à partir de la semaine prochaine.
- Vin d'honneur le vendredi soir à 19h00 en l'honneur de David Duizidou et remise du titre de « Maire Honoraire ». Puis le Dimanche midi, un apéritif sera également proposé en son honneur et un livre d'or sera mis à disposition pour la population.

3/ POINT VESTIAIRES ET CLUB HOUSE RUGBY

- Lancement de l'Appel d'offres en Juin pour l'ensemble des travaux (vestiaires et club house). Analyse des offres Juillet/Août.
- La tranche ferme a déjà été validée par les financeurs = il s'agit des vestiaires des joueurs(euses) avec une construction en dur.
- La tranche optionnelle = Club House. A l'issue de la réception des offres par les entreprises, il conviendra de voir quelle solution choisir (modulaire ou en dur). Rien n'est figé à ce jour. 3 thématiques à respecter dans ce choix à faire : l'accès à tous et pour tous, des bâtiments qui soient aux normes ERP et des bâtiments écologiques.
- TRANCHE FERME: 4 Vestiaires et vestiaires arbitres séparés des vestiaires joueurs. 1 infirmerie et 1 bureau anti-dopage. Sanitaires publics. Local ménage. Et locaux techniques. Le plan présenté respecte le cahier des charges de la Fédération. Environ 180m². 1 158 625 euros estimés
- TRANCHE OPTIONNELLE Le Club House : grande salle de 115 m² avec un bar. 1 office avec stockage et un autre local stockage pour le club house. 541 300 euros estimés

>> la totalité des constructions en dur estimés à 1 700 000 euros TTC.

>> Une réunion de travail sera organisée en Juin avec les conseillers intéressés pour suivre ce dossier.

4/ Centre de Loisirs d'Astis

En Novembre 2025, le Centre de Loisirs a fermé suite à des problèmes financiers.

Jusqu'à présent, le Centre était financé par la CAF, la CCLB et les communes signataires avec Astis.

Cet engagement permet aux familles issues des communes signataires de bénéficier d'un tarif avantageux.

A ce jour, un nouveau fonctionnement a été établi pour une réouverture en Juillet 2026. La gestion sera désormais confiée à l'association Les Marches du Béarn. La commune d'Astis de son côté met à disposition les locaux permettant d'accueillir ce service.

Au vu de son rayonnement sur le territoire, une nouvelle convention de partenariat est proposée aux communes dont les enfants utilisent ce service. Cette convention serait conclue pour 6 ans, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2032. Elle prévoit notamment une participation financière des communes si les financements actuels ne suffisent plus. Et elle prévoit toujours un tarif avantageux pour les familles issues de ces communes.

>> Le Conseil Municipal valide la convention à l'unanimité.

5/ Tarification cantine prochaine rentrée scolaire

La Mairie prend en général 3euros/repas. En 2025/2026, les prix étaient les suivants:

3.55 euros / enfant de Thèze et 6.55euros /enfant hors Thèze.

Au niveau du Fonctionnement, c'est la cuisine centrale API qui fournit les repas. L'année dernière, API facturait le repas 3.91 euros. Pour la rentrée prochaine, API a informé la commune que le repas serait de 3.985 euros. A cette augmentation, s'ajoute l'augmentation des charges annexes (eau, électricité, assurance, véhicule, personnel,...). Le prix de revient passerait à 6.68euros (+ 11 centimes).

>> Le Conseil Municipal décide de fixer les prix du repas cantine comme suit à partir de septembre 2026:

3.70euros/enfant de Thèze et 6.70euros/enfant hors Thèze.

6/ Secours Populaire de Thèze

L'antenne de Thèze est située au rez-de-chaussée de la Maison Lagarrigue.

Une réunion a eu lieu le 23 Mai dernier à Thèze avec les personnes en charge.

Pour information: 119 bénéficiaires, soit environ 40 familles fréquentent régulièrement cette antenne.

Le Secours Populaire souhaite :

- Isoler la partie alimentaire (salle du bas) de la partie vestiaires (salle du haut)
- Ne plus avoir accès à la salle des archives
- Avoir un local accessible
- Avoir des sanitaires
- Remettre aux normes le local

De son côté, la Mairie va voir pour sécuriser l'accès derrière le bâtiment et le mettre aux normes en termes d'électricité.

Un engagement sur le mandat actuel est pris par les élus. A l'issue des travaux par la Mairie, il conviendra de mettre en place une convention pour formaliser cette occupation des locaux avec un loyer dont le montant sera à déterminer.

7/ Projet sécurisation Phase 2

Il s'agit de l'Entrée Nord de Thèze = présentation du projet tel qu'avancé avec l'APGL : mise en place de 2 écluses + création de trottoirs, passages piétons. Travaux estimés à 180 000 euros HT.

Étude en cours pour mettre en place un feu récompense devant la zone de l'école + passage surélevé = estimés à 40 000 euros HT

>> Soit un total de travaux estimés à 220 000 euros HT au total.

A noter: une étude auprès d'Orange a été lancée pour voir l'enfouissement des lignes sur ce secteur: en attente de chiffrage.

Financements:

- de l'Europe : 80 000 euros sur 250 000 euros HT de travaux.

- du Département : 50 000 euros.

8/ Approbation convention avec Enedis pour la pose de la Borne IRVE

Afin de pouvoir alimenter la borne de charge IRVE Place du Château, Enedis doit passer sous la voirie communale (parcelle b770). Une convention de servitudes doit donc être passée avec la Commune.

>> Le Conseil Municipal valide ladite convention à unanimité.

7/ QUESTIONS DIVERSES

- a) **Présentation Amap de THEZE** : Livraison des paniers sur la place de l'Espace Pierre Laborde le lundi soir.
- b) **Chorale de chanteurs Montagnards de Lourdes** : 37 chanteurs souhaitent se produire dans l'Eglise de Thèze à l'automne >> Le Conseil Municipal donne son accord (à voir pour la date qu'il n'y ait pas une messe en même temps).
- c) **Dossier Lesieur/Codhant Parking Spar** : Les familles Codhant et Lesieur demandent à la mairie la possibilité de faire un chemin d'accès menant à leurs propriétés sur une parcelle communale (parcelle enherbée située à côté du SPAR). Tous les frais inhérents à cette opération seraient pris en charge par eux (géomètre, acte notarié, réalisation du chemin). La cession serait gratuite.

>> Le Conseil municipal pose son accord de principe sur cette demande.
- d) **Commission de révision des listes électorales** : désignation d'un représentant du Conseil Municipal: M. Serge Lanouilh.
- e) Appel à candidatures pour le groupe projet de la CCLB « Transition écologique ». Les conseillers municipaux ont reçu le lien s'ils souhaitent s'y inscrire.
- f) Subvention pour la coopérative scolaire pour le voyage scolaire de Mme Barrachin : 720 euros (30 euros pour 24 élèves).
- g) Demande du Basket pour aider au financement des bus pris pour aller supporter les joueuses U18F: Le conseil vote 300 euros de subvention exceptionnelle à l'unanimité.
- h) Réunion avec les associations pour établir le planning des salles à fixer d'ici fin juin: Adeline Cerdan, Aurélie Drapeau et Nicolas Mugain s'en chargent.

- i) Eclairage public Route d'Argelos : mise en place de 3 lampadaires solaires Rte d'Argelos jusqu'à l'abri bus. Contacts: Fonroche et le Conseil Départemental à contacter. Dossier suivi par Guillaume Marque.
- j) Information d'Isabelle Sabathe : proposition de faire une course de vélo avec un club d'Aire-sur-l'Adour autour du stade. Le 12 septembre prochain >> Le Conseil Municipal est favorable à condition d'avertir le rugby et le Département car la course doit emprunter la Route de Lalouquette qui est une départementale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40

Approuvé par le conseil municipal en date du 28 septembre 2026

Mme le Maire, Valérie Pecheyran



Le secrétaire de séance, Nicolas Mugain